

# BILAN DES RÉALISATIONS 2017-2018

## DIRECTION RÉGIONALE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

### NOTRE MISSION

Nos expertises et nos idées nous permettent de contribuer à la mission du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, soit favoriser la prospérité du secteur bioalimentaire et veiller à la qualité des aliments dans une perspective de développement durable.

Les orientations et les axes du plan stratégique du Ministère guident nos actions. Les lignes qui suivent présentent quelques exemples de projets réalisés par les membres de notre équipe.



[www.mapaq.gouv.qc.ca/chaudiereappalaches](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/chaudiereappalaches)



### CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SECTEUR BIOALIMENTAIRE

#### LA COMPÉTITIVITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES

##### Vitrine de fraises à moindre risque

En 2017, des parcelles de démonstration de fraises d'automne cultivées selon un mode de gestion « à moindre risque » ont été aménagées dans deux entreprises de la région de la Chaudière-Appalaches. Ces parcelles visaient à faire la promotion de méthodes de production qui comportent moins de risques pour la santé et pour l'environnement, mais sans nécessairement constituer des « méthodes biologiques ».

Ce mode de gestion remplace l'utilisation de pesticides de synthèse par d'autres méthodes telles que la pose de mini-tunnels, le recours à des acariens prédateurs et la pulvérisation de biopesticides. Les résultats (en ce qui a trait au coût de la gestion, aux risques pour la santé et l'environnement et aux résidus de pesticides) de cette première année se sont avérés très intéressants et l'expérience sera reproduite à l'échelle provinciale, dans d'autres régions et dans d'autres cultures.

##### Chaudière-Appalaches : chef de file de la production biologique

La demande des consommateurs pour les produits biologiques ne cesse de croître et les entreprises agricoles optent de plus en plus pour ce type de production. À cet égard, la Chaudière-Appalaches est la région du Québec qui compte le plus grand nombre d'entreprises qui se trouvent à l'étape de la précertification biologique (21 %) ou qui possèdent une certification biologique (16 %). La Direction régionale appuie ces entreprises par de l'accompagnement, de la formation, des démonstrations, des projets de recherche et d'innovation ainsi que par l'entremise de différents programmes d'aide financière.

##### Déjeuner-conférence sur la distribution alimentaire

Les entreprises qui souhaitent vendre leurs produits dans le réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des

institutions font souvent affaire avec un intermédiaire en distribution alimentaire. Mais il peut parfois sembler complexe de travailler avec un distributeur. C'est pour les aider à mieux s'y préparer que des outils ont été développés.

Ainsi, à l'hiver 2018, a eu lieu un déjeuner-conférence qui accueillait un représentant d'un distributeur alimentaire de la région. L'activité, qui s'adressait aux producteurs, aux agrotransformateurs et aux transformateurs alimentaires, avait pour thème : « Comment faire affaire avec un distributeur alimentaire ». Les participants ont apprécié la rencontre et l'essentiel de l'information qui a été communiquée se retrouve dans un aide-mémoire disponible sur le site Internet du Ministère.



#### L'ENTREPRENEURIAT ET LA MAIN-D'ŒUVRE

##### Accompagner la relève agricole

L'accompagnement de la relève agricole est un mandat important pour la Direction régionale. Des actions sont mises en œuvre pour mobiliser, outiller et accompagner les membres de la relève agricole dans la réalisation de leurs projets. Ainsi, en 2017-2018, c'est près d'une trentaine de nouvelles entreprises qui ont reçu un accompagnement pour l'établissement de la relève en Chaudière-Appalaches, sans compter toutes les jeunes entreprises déjà suivies.

#### LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

##### Durabilité des grandes cultures en Chaudière-Appalaches

La Direction régionale participe à un important projet de recherche qui regroupe des spécialistes de divers domaines, dont des chercheurs rattachés à des universités et des centres de recherche. Mis en branle en septembre 2017, le projet consiste, dans un premier temps, à dresser un portrait global des effets de l'utilisation des herbicides à base de glyphosate (HBG) dans les grandes cultures.

En effet, nombreux sont les agriculteurs qui ont adopté les cultures résistantes au glyphosate : celles-ci représentent respectivement 84 % et 65 % de la production de maïs et de soja dans la province. Or,

plusieurs préoccupations ont été soulevées au sujet de l'utilisation massive des HBG dans les activités agricoles. L'établissement du portrait des répercussions de l'emploi des HBG permettra, dans un deuxième temps, de promouvoir l'adoption de systèmes culturaux favorisant de hauts rendements, la réduction notable de l'utilisation des HBG et l'accroissement des avantages globaux pour le développement et le maintien des services écosystémiques.

### SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE RESPONSABLE

#### LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

##### Des activités rassembleuses pour les producteurs bovins

La Direction régionale de la Chaudière-Appalaches a contribué à l'organisation de deux activités spéciales s'adressant aux entreprises du secteur bovin de la région. D'abord, 80 producteurs se sont réunis en septembre pour la Journée champêtre bovine. À cette occasion, les conférences portaient sur la castration, l'écornage et les qualités recherchées chez les veaux de boucherie. Puis, en novembre, 85 participants ont assisté au Colloque boeuf qui portait sur les types de foin et les chantiers de récolte, sur la manipulation des animaux et sur les différents programmes d'aide financière.

#### LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

##### Apiprotection : un outil pour assurer la protection des abeilles

Un projet réalisé en 2017 avec la collaboration du Centre de recherche en sciences animales de Deschambault a conduit à la mise au point de l'outil Apiprotection. Il s'agit d'une application Web, destinée aux agronomes-conseils, qui permet de localiser les ruchers de la région en vue de protéger les pollinisateurs. Les entreprises apicoles sont invitées à enregistrer la localisation de leurs ruchers de façon à ce que les agronomes puissent ajuster leurs recommandations, au besoin. Grâce aux renseignements réunis dans Apiprotection, les agronomes sont en mesure, entre autres choses, de minimiser les effets négatifs de l'utilisation des pesticides sur les pollinisateurs qui sont essentiels dans de nombreuses cultures.

##### Localisation des puits municipaux dans Info-sols

Réalisés sur une période de deux ans, soit en 2016 et en 2017, des travaux ont permis d'ajouter à l'outil Info-sols la localisation des prises d'eau potable municipales souterraines et de surface ainsi que leurs aires de protection. La nouvelle couche d'information fait également état des contraintes agricoles en matière d'épandage. L'outil Info-sols vient donc soutenir les agronomes dans leurs recommandations quant à l'épandage des fumiers et des produits phytosanitaires.

##### Utilisation rationnelle des pesticides

La Direction régionale est engagée résolument dans la sensibilisation et l'information des producteurs en ce qui a trait à l'adoption des meilleures pratiques agroenvironnementales, notamment au chapitre de l'utilisation des pesticides. Entre autres choses, les producteurs ont été informés des différentes pratiques, méthodes ou techniques pouvant être mises à profit et des outils à leur disposition pour satisfaire aux modifications réglementaires sur les pesticides décrétées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Par exemple, un nouvel outil a été mis au point pour aider les acteurs du milieu agricole à gérer efficacement les risques liés au ver fil-de-fer; il permet de déterminer de façon éclairée le type de semence à utiliser et les moyens de lutte à privilégier.



### DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR APPUYER NOS ENTREPRISES

Pour soutenir la vitalité du secteur bioalimentaire régional, plus de 36 millions de dollars ont été versés aux entreprises agricoles et agroalimentaires de la Chaudière-Appalaches en 2017-2018.

SECTEUR D'INTERVENTION	
Crédit de taxes foncières agricoles	24 927 423 \$
Services-conseils	4 077 537 \$
Santé animale	3 410 049 \$
Innovation et développement économique	2 033 475 \$
Agroenvironnement	1 080 901 \$
Transformation alimentaire et mise en marché	464 383 \$
Valorisation de l'agriculture	378 371 \$
Relève et formation	8 201 \$
<b>Total</b>	<b>36 380 340 \$</b>

#### QUELQUES CHIFFRES :

- Traitement de plus de 1400 demandes d'aide financière par les conseillers de la région.
- Accompagnement de 62 entreprises dans l'adoption de meilleures pratiques agroenvironnementales visant la réduction des risques liés aux pesticides.
- Accompagnement de 39 entreprises en démarrage ou en conversion vers la production biologique.
- Étude de 242 dossiers d'aide financière pour la réalisation de projets d'amélioration de la productivité ou de revalorisation des terres par le drainage et le chaulage.
- Délivrance de 376 avis de recevabilité en relation avec le Plan de soutien aux investissements en agriculture contribuant à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique.

Photos : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Nicolas Tremblay, CRSAD.